



LO TAMBOURINAIRE

BULLETIN MUNICIPAL DE LUZECH

N°209 - MAI - JUIN 2024



Bienvenue à :

Sophie Berthereau :

Réflexologue et Conseillère en naturopathie, « *So'Naturo So'Reflexo* » installée à la Maison de Santé. Tél. 07 44 79 21 46, mail : sonaturo.soreflexo@gmail.com, site web <https://sonaturo-soreflexo.fr/>



Cécile Douelle :

Coiffure, 179 Grand Rue de la Ville. Tél. 06 43 05 81 92

En plus de la coiffure pour dames dans son intégralité avec une forte expertise en technique acquise en permanente collaboration avec L'Oréal professionnel et sa fonction au sein du groupe Stephan, Cécile a quelques spécialités comme : la coloration végétale, le blond, le lissage à la kératine bio, des soins restructeurs de la fibre capillaire, une maîtrise du cheveu texturé et afro et la coiffure événementielle. Sur invitation au 06 43 05 81 92.

Cécile Douelle
- coiffure -

☎ 06 43 05 81 92

Christelle Filhol :

Thérapeute en soins énergétiques, lithothérapie et bol tibétain. Possibilité de rendez-vous au Cabinet du Clos de Duras (Route de Sauzet) mardi, samedi matin et dans un rayon de 20 kms. Tél. 06 23 91 06 12



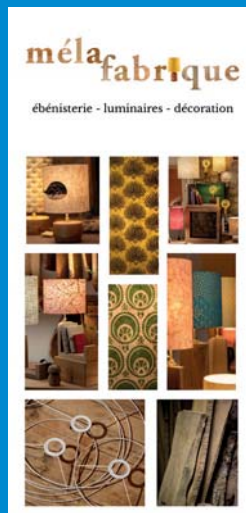
Virginie Lalaque :

Correspondante locale pour le journal la Dépêche du Midi dans le secteur de Castelfranc, Labastide-du-Vert et les Junies, s'ajoutent désormais les Communes de Saint-Vincent Rive d'Olt et Luzech. N'hésitez pas à la contacter pour diffuser au mieux vos animations. Tél. 06 16 57 62 07 ou par mail : virginie.lalaque@laposte.net



Mélanie Leconte :

MélaFabrique Atelier-boutique de décoration, luminaires et ébénisterie au 117 Quai Pélissier, Tél. 06 32 67 70 79



Céline Sanchez :

« *Corpore Sano Massages* », Massothérapeute, installée à la Maison de Santé. Tél. 06 41 93 68 75



Corpore Sano Massages

- Suédois
- Deep Tissue
- Drainage Lymphatique Manuel

Céline Sanchez
Massothérapeute Diplômée

Tél. 06 41 93 68 75
www.corporesanomassages.fr

État Civil

1 mariage :

Jean-Paul ARENES et Laurence, Emma, Isabelle CARREY le 23 décembre 2023

27 décès :

DELAMOTTE René, Lucien le 14 octobre 2023

BAYLE née HUG Marie, Louise, Noëlle le 20 octobre 2023

CAPDET née SALARD Régine, Marie, Paulette le 28 octobre 2023

GUINCHARD née DE POL Pierrette, Constance le 30 octobre 2023

FOURNIÉ née SANCHEZ Maria le 10 novembre 2023

CARDOSO PINTO née VILELA Alcina le 10 novembre 2023

BRAULT Patrice, Robert le 9 novembre 2023

ANANE née BOTELHO Sylvie le 30 novembre 2023

CAMBON née DELPÉRIÉ Rose, Marguerite le 4 décembre 2023

BONNET née RESPAUD Raymonde le 10 décembre 2023

CAMBRIELS René, Pierre le 11 décembre 2023

COUDERC née HENRIET Mireille, Raymonde le 25 décembre 2023

ALAUX née HÉBRARD Georgette, Simone le 8 janvier 2024

TOURRIOL née NICOLEAU Martine, Maria, Marcelle le 22 janvier 2024

DELLUC Roger, Jules, Denis, Prosper le 25 janvier 2024

RESSÉGUIER Raymond, Emile le 26 janvier 2024

DUJOLS née PIOL Maryse, Raymonde le 30 janvier 2024

DELATTRE Daniel le 31 janvier 2024

BACH née GAZZIERO Marie, Bernadette le 10 février 2024

CHAUDY née CANIAC Antoinette le 16 février 2024

LARNAUDIE née CASTELNAU Yvonne, Marie le 24 février 2024

GUNIET Fabrice le 25 février 2024

JUGAIN née BENVENU Yvette le 5 mars 2024

PRENEUX née TRUBERT Jacqueline, Germaine le 15 mars 2024

MAGNETTO, Jacques le 20 mars 2024

SABATIÉ née GAULARD Madeleine, Germaine, Simone le 31 mars 2024

SABALZA, Elios le 1^{er} avril 2024

LARDY Téo, Félix le 4 avril 2024

ARNAUDET Patrick, Jean-Marie, Gabriel le 11 avril 2024



La saison estivale approche, synonyme de manifestations diverses qui animeront notre village.

J'en veux pour preuve les premières d'entre elles qui vont arriver rapidement : la transhumance suivie par la fête des ânes (une première à Luzech !), la Maxi verte, le Marathon des vignes, les premières expositions, puis les concerts du presbytère, les marches nocturnes et les 10 ans de l'association Sur la Route d'Union des Oppida Cadurques (SLRU d'OC) ...

Ce Tambourinaire est plus particulièrement dédié aux actions municipales que nous menons et aux projets en cours ou à venir.

Tout d'abord, le budget qui vient d'être voté, le 10 avril dernier, moment important de la vie municipale, qui nous permet de conforter les choix qui ont été faits et aussi de faire avancer le quotidien : une page lui a été particulièrement réservée, où vous pourrez voir Les opérations prévisionnelles d'investissement prévues : piscine, Tour...

Il est à souligner l'engagement du Conseil municipal qui a été pour la 11e année consécutive de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.

Une page spéciale a été réservée à notre CCAS, structure importante dans notre Commune ainsi qu'au projet de la base nautique de Caïx. Vous pourrez aussi découvrir toutes les actions en cours ou à venir pour le quotidien du village.

Le prochain numéro du Tambourinaire sera l'occasion pour nos associations de raconter dans le détail, leurs actions.

Bonne lecture à tous !

Bernard PIASER, Maire de Luzech ■

SOMMAIRE

Éditorial	p. 1
Informations Mairie	p. 2-12



LO TAMBORINAIRE

N°209- MAI-JUIN 2024

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Bernard Piaser

COMITÉ DE LECTURE :
Christine Calvo, Marie Droullé,
Virginie Duart

CONCEPTION & RÉALISATION GRAPHIQUE : S. Bats

PHOTOGRAPHIES :

Commune – Associations –
Page de couverture / Bernard Custodio –
Marc-Antoine Gallice

IMPRESSION :

Boissor imprimerie - Luzech

2 / Informations Mairie

Budget 2024

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024.

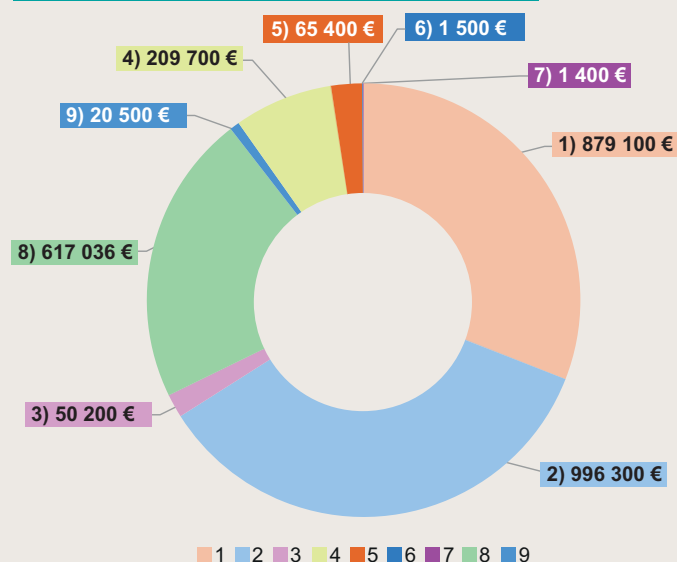
Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Le budget 2024 a été voté le mercredi 10 avril 2024 par le conseil municipal. Il a été établi avec la volonté :
De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;

De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;

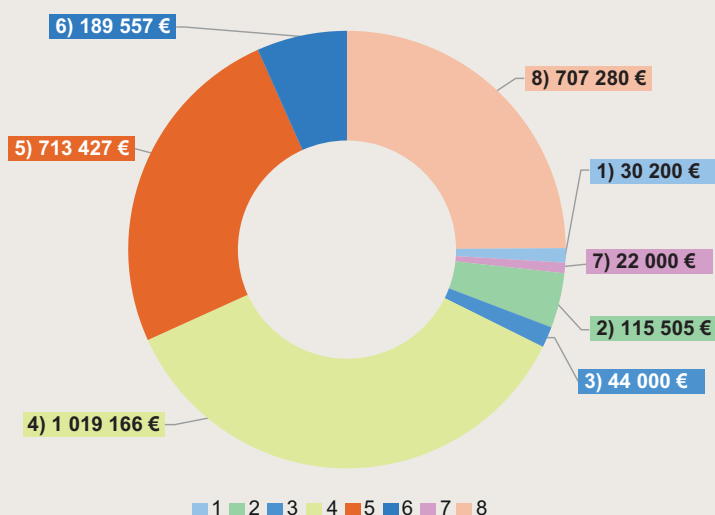
De mobiliser des subventions auprès de l'État, du conseil départemental et de la Région ou autres partenaires chaque fois que possible.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- 1) charges à caractère général : eau, gaz, électricité, entretien bâtiments, assurances, téléphone...
- 2) charges de personnel.
- 3) attribution de compensation versée à la CCVLV.
- 4) autres charges courantes : indemnités élus, subventions versées aux associations, SDIS...
- 5) charges financières : intérêts des emprunts contractés par la commune.
- 6) charges spécifiques
- 7) dotation aux provisions.
- 8) virement à la section d'investissement
- 9) opérations d'ordre de transfert entre sections : amortissements.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- 1) atténuation de charges : remboursement absences personnel
- 2) produits de services : cantine, garderie, marché, piscine, terrasses, impôts et taxes.
- 3) impôts et taxes.
- 4) fiscalité locale.
- 5) dotations et participations.
- 6) autres produits de gestion courante : loyers
- 7) opérations d'ordre entre sections : travaux effectués par nos services techniques transférés en investissement.
- 8) résultat reporté.

Par rapport à l'an passé

Les charges à caractère général sont en augmentation du fait de nombreux travaux d'entretien sur les bâtiments communaux

Les charges de personnel augmentent également en raison de l'augmentation du point d'indice et recrutement suite à des arrêts maladie.

Les autres charges de gestion courante sont stables.

Les charges financières sont en augmentation du fait d'un nouvel emprunt pour la réhabilitation de la piscine et du pôle loisirs.

Le virement de section à section est en augmentation en lien avec l'augmentation du résultat de fonctionnement 2023.

Côté recettes

Les atténuations de charges sont prévues en baisse.
Les produits des services sont en légère augmentation.
Impôts et taxes les taxes directes locales de l'état augmentent légèrement, les bases ayant été réévaluées par les services de l'état.
Le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux

pour ne pas alourdir la fiscalité luzéchoise. Toutefois, le CM a voté le maintien des taux de la TH pour les résidences secondaires.
Les dotations et participations de l'Etat sont en légère hausse (5%).
Les produits de gestion courante sont prévus en légère baisse,
Les opérations d'ordre entre sections sont en baisse.

INVESTISSEMENT		
Opération N°	Libellé	
134	Aménagement village	900,00 €
150	Achat matériels divers	15 200,00 €
163	Bâtiments communaux	35 000,00 €
180	Construction cité scolaire	47 200,00 €
184	Tourisme loisirs Base de Caix	000,00 €
188	Résidence autonomie	100 000,00 €
196	Piscine	200 000,00 €
200	PVD	1 750,00 €
/	Subvention équipement versée (PVD)	10 180,00 €
TOTAL DES PROPOSITIONS NOUVELLES		420 230,00 €

Travaux de la piscine

Les travaux de réhabilitation de la piscine ont débuté le 6 novembre 2023 : désamiantage pendant 2 semaines, début du gros œuvre le 13 novembre 2023 pour une durée de 3 mois 1/2, suite à diverses intempéries, les travaux ont pris un peu de retard.

La réfection du toit et de la charpente ont débuté le 28 novembre 2023, les deux bâtiments principaux sont terminés. Reste le local matériel et wc ainsi que tous les cheneaux.
Concernant les menuiseries extérieures, les portes et fenêtres sont

posées. Il reste la partie comptoir et accueil.

Début avril a commencé le travail sur les bassins.

A suivre... ■

Floréal CARBONIÉ,
adjoint au maire



4 / Informations Mairie

Base nautique de Caïx, un beau projet pour Luzech et notre vallée

En 2020, la convention pour le restaurant et le site de Caïx qui liait la mairie à la SAS Caïx base nautique prenant fin, il était nécessaire de trouver un repreneur.

Nous avons pu, en entente avec le gérant, faire plusieurs avenants successifs à cette convention pour maintenir le site en activité. En décembre 2022, nous avons fait un appel à manifestation d'intérêt national. Ecolot gérée par M. Kamel Benfouzari a été la seule structure à répondre à cet appel.

Nous avons donc signé une convention d'occupation du domaine public avec Ecolot. Cette convention, élaborée avec l'appui d'un cabinet de juristes a été adoptée, à l'unanimité, en conseil municipal le 09/06/2023.

Cette convention est publique et donc accessible à tous. Elle contient tous les détails qui nous lient à Ecolot pour la gestion de la base. L'intervention de la CCVLV y est mentionnée.

La commune est en charge de la réhabilitation du restaurant, sous réserve d'un montant suffisant de subventions.

Des travaux indispensables de remise aux normes électriques, sur les circuits d'eau et pour réhabiliter la cuisine en terme d'hygiène notamment ont dû être effectués. Ils ont été pris en charge par Ecolot pour un montant de 180 000 € (alors que l'engagement portait sur 40 000 €). Ce qui justifie les 3 premières années de gratuité. La commune quant à elle a fait des travaux sur le pluvial et les égouts. Les loyers s'élèveront par la suite à 12 500 € par an avec 0,5% de l'EBE (excédent brut d'exploitation). Ils seront majorés du montant des remboursements d'emprunts effectués par la commune lorsque ceux-ci seront obtenus pour la dite réhabilitation du restaurant.

Ecolot assure l'entretien de l'ensemble du foncier, ainsi que la partie loisirs terrestres et nautiques. Le projet privé intègre la mise en place d'un téléski nautique. La tonte du domaine est effectuée par la commune (sauf partie camping) le salaire des maîtres nageurs est pris en charge moitié par la commune, moitié par la CCVLV (ces deux points étaient déjà en place de longue date avec les précé-

La future base de Caïx

RESTAURATION & HEBERGEMENT

- 1 Accueil, Capitainerie
- 2 Zone de pic-nic
- 3 Épicerie
- 4 Restaurant
- 5 Foodtrucks
- 6 Tentes safari

ESPACES DE JEUX

- 7 Terrains de Beach Volley
- 8 Pétanque

LOISIRS AQUATIQUES

- 9 Accueil Marina
- 10 Plages
- 11 Baignade petite enfance
- 12 Loisirs nautiques & pêche

ACTIVITÉS INNOVANTES

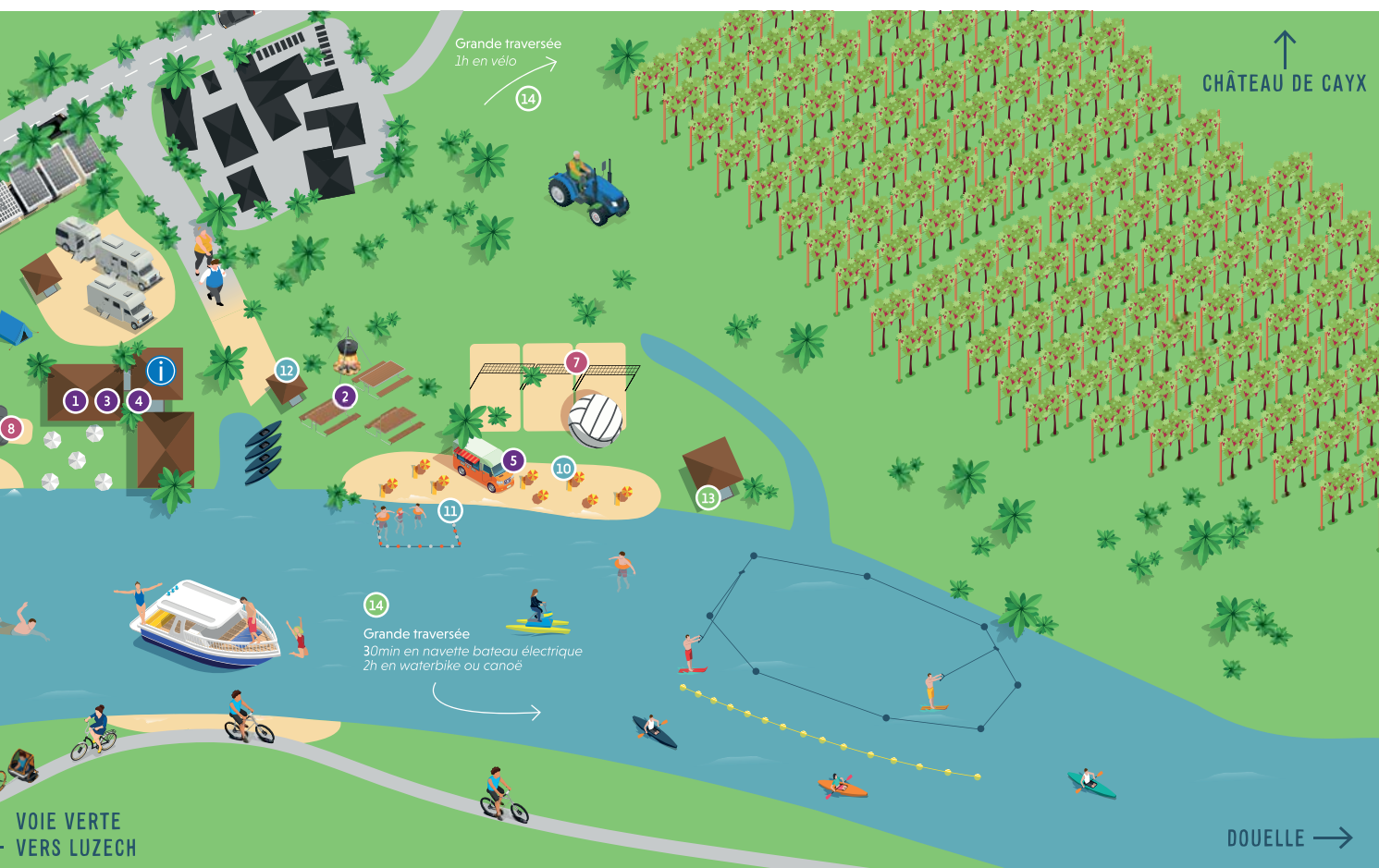
- 13 Accueil téléski nautique
- 14 Grande traversée Luzech-Douelle



Nous avons fait deux réunions publiques à Caïx auxquelles étaient conviés les habitants de secteur, puis, récemment, une réunion avec tous les habi-

Ecolot : investissement nautique, aménagement restaurant et aménagements aires de jeux et télési nautique 1 800 000 €. ■

Bernard PIASER



6 / Informations Mairie

Urbanisme

2023, PERMIS DE CONSTRUIRE, PROGRESSION IMPORTANTE

2023 se caractérise par une importante augmentation des permis de construire due au fait de l'arrivée prochaine du nouveau PLUi.

	2022	2023
Permis de construire :	9	21
- Maison individuelle	7	8
- Agrandissement et/ou rénovation	2	7
- Divers (chai, bâtiment agricole, garage, carport etc.)	-	6
Déclaration de travaux (véranda, toiture, abri de jardin, piscine, isolation thermique, photovoltaïque etc.)	29	46

Les transactions immobilières (terrains et maisons) demeurent stables, 49 en 2023 contre 52 en 2022. Elles restent toutefois à un niveau élevé pour notre commune. La vente de maisons anciennes se poursuit laissant présager une sortie prochaine de l'état de vacance de ces biens.

Par ailleurs, des rénovations importantes ont lieu en centre bourg (immeuble Palaprat, maison Boissel, maison Lacombe) démontrant le dynamisme de notre Commune.



Pour rappel, le PLU reste le document d'urbanisme applicable jusqu'à l'approbation du PLUi d'ici quelques mois. ■

PROTECTION INCENDIE

La Commune poursuit son effort d'amélioration et de modernisation du réseau incendie.



Après le remplacement, en 2022, des bouches incendie de Miran et du Foussal, c'est, en 2023, une réserve incendie de 60 m³ qui a été installée à Crespiat pour assurer la protection de ce secteur.

Une opération réalisée en partenariat avec la commune d'Albas et répartition des coûts au prorata du nombre des maisons concernées dans chacune des deux communes.

Coût pour Luzech : 6411 € TTC

Coût pour Albas : 9617 € TTC

En 2024, on dénombre sur Luzech 40 points d'eau incendie (poteaux, bouches, réserves) dont la maintenance (contrôles de pression, débit et petites réparations) est confiée cette année à Aquareso (1400 € HT/an), ce service n'étant plus assuré par le SDIS du Lot (service départemental d'incendie et de secours).

PLUi, LA DERNIÈRE LIGNE DROITE

Commencé en 2018, le PLUi a abordé l'une de ses dernières étapes par l'enquête publique qui s'est déroulée du 9 octobre au 10 novembre 2023. Soixante requêtes ont été déposées auprès des commissaires enquêteurs par les habitants de Luzech.

Les étapes suivantes sont :

- Procès-verbal des commissaires enquêteurs du territoire de la CCVLV en février 2024 (réponses aux requêtes disponibles sur le site de la CCVLV)
- Conférence des maires en avril 2024 pour le PLUi
- Approbation définitive du PLUi en Conseil communautaire en avril-mai 2024

- Puis décret de la préfecture pour instituer le nouveau PLUi

Ce document de plus de 500 pages fixera les règles qui régiront l'urbanisme des 27 communes pour la décennie à venir. ■

Rémy MOLIÈRES, adjoint au Maire

Délivrance des titres d'identité : carte nationale d'identité et passeport

Depuis près d'un an, notre mairie est équipée d'un dispositif de recueil pour vos demandes de carte nationale d'identité et/ou de passeports.

Pour le bon déroulement de ce service, il est indispensable de venir avec votre dossier complet, pour rappel, il est impératif d'avoir en sa possession une plaquette

de photos datant de moins de 6 mois et dont aucune n'a déjà servi pour une autre demande de titre (permis de conduire, renouvellement CNI à la suite d'une perte...) et de faire preuve de civisme en honorant vos rendez-vous pris en ligne ou annulant directement votre rendez-vous via le site de la mairie. ■

Identité numérique

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France Identité
Gardez la maîtrise de vos données d'identité

Participer à l'incubation France Identité





Scanner le QR code pour en savoir plus

Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Gardez la maîtrise de vos données d'identité

-  Prouver votre identité sans divulguer toutes vos données
-  Éviter l'usurpation de votre identité
-  Remplacer vos identifiants et mots de passe

France Identité est un nouveau service public permettant de créer son identité numérique régalienne. Cette application pour smartphone a vocation à prolonger les usages de la carte d'identité dans le monde numérique (prouver son identité lors de démarches en ligne), mais aussi à permettre de nouveaux usages dans le monde physique (contrôles routiers par les forces de l'ordre, retrait un colis, etc).

Conditions nécessaires pour utiliser France Identité



Une nouvelle carte d'identité
Distribuée depuis août 2021 au format carte bancaire



Un smartphone Android avec le NFC ou iOS
Android 8.0 et iOS 16 minimum

+18
Être majeur

Qu'est-ce que le compte certifié* ?

Le compte certifié s'obtient après une vérification d'identité. Cette procédure permet de confirmer que l'utilisateur du compte France Identité est bien le titulaire légitime de la carte d'identité rattachée au compte.

Le premier usage envisagé grâce à cette certification est la procuration de vote 100% dématérialisée pour les élections européennes de 2024.



Scanner le QR Code pour en savoir plus
N'hésitez pas à nous faire des retours pour améliorer l'application.

* Pour des raisons de sécurité, seuls les iPhones avec un système d'exploitation iOS 16 ou plus et les téléphones disposant d'un système Android égal ou supérieur à Android 11 permettront d'obtenir la certification du compte France Identité.

8 / Informations Mairie

Le CCAS

Le Comité Communal d'Action Sociale est une émanation de la Mairie dont le Maire est, de droit, le Président.

Le CCAS chapeaute trois structures qui emploient à elles trois, environ 80 personnes.

L'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) qui loge 45 personnes âgées dépendantes et dans laquelle il y a du personnel de soins : infirmiers, aides-soignantes ainsi que du personnel hôtelier.



La Résidence Autonomie avec 38 logements où les résidents vivent en autonomie et se retrouvent pour des moments partagés lors des repas ou animations diverses. Cet établissement n'a pas de personnel

soignant en dehors des soins prodigués par des intervenants extérieurs.



Le SSIAD, Service de Soins Infirmiers à Domicile qui est en charge de 25 personnes vivant à domicile et qui agit avec sa flotte de voitures dans un rayon d'environ 20 km. Le SSIAD est en charge aussi de l'accueil de jour où sont accueillies, 2 jours par semaine, des personnes extérieures souffrant de la maladie d'Alzheimer. Cette structure gère aussi l'ESA, Equipe Spécialisée Alzheimer, qui intervient à domicile pour des personnes atteintes de cette maladie. ■

Bernard PIASER

Contacts :

Résidence Autonomie
Aline Drappier,
Tél 05 65 20 24 60

SSIAD : Service de Soins
Infirmiers À Domicile
Tél. 05 65 20 24 62
& 06 41 14 11 46

ESA : Equipe Spécialisée
Alzheimer
Tél 06 41 14 51 90

et pour le portage de repas
à domicile
Tél : 05 65 20 24 60

*Pergola installée récemment,
côté Lot, pour le bien-être
des résidents.*





Installation d'une borne interactive à la Résidence autonomie

Une borne interactive dotée d'un écran panoramique tactile a été installée dans le hall de la Résidence Aline Drapier. Elle bénéficie de multiples applications d'affichage dynamique permettant, par exemple, la diffusion d'une carte de restaurant ou un menu interactif mais aussi un plan interactif. Elle permet aux pensionnaires de recueillir toutes les informations concernant les activités proposées, et aux visiteurs de localiser leurs proches. ■

Extrait de l'article de Marc-Antoine GALLICE pour la Vie quercynoise du 11 avril 2024

Projet de communication au CCAS

Ce projet de communication, que j'ai souhaité mettre en place pour nos aînés a été le fruit de plusieurs échanges de réflexion avec mon ami Pierre Lasvènes, photographe de métier.

Nous avons souhaité tous les deux, mettre en avant la résidence autonomie *Aline Drappier* ainsi que l'ehpad *les logis de l'Impernal* qui sont les lieux de vie de nos aînés.

Ces micros-interviews sont axés sur les résidents, les équipes de soins hôtelières ainsi que leurs proches. Ils vont permettre de véhiculer d'autres regards et permettre aussi à démystifier les détracteurs de nos établissements.

Nos aînés devant les caméras de Pierre vont se confier, raconter une histoire de leur passé sur leurs professions, le but cette communication est aussi de



rassurer les enfants qui, souvent, culpabilisent en nous confiant leurs parents.

Les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Tiktok) permettent de drainer beaucoup de choses de nos jours, autant les utiliser pour faire des clins d'œil à nos aînés ainsi qu'à nos équipes qui œuvrent au quotidien pour nos anciens. ■

Pascal THOMAS, directeur-adjoint au CCAS

Travaux du CCAS (SSIAD)

Les bureaux du SSIAD, situés en dessous des bureaux administratifs, s'avèrent aujourd'hui trop exigus. Il a été décidé de les transférer près de la résidence autonomie « Aline Drappier ».



L'ancienne buanderie sera transformée en bureaux pour le SSIAD : deux bureaux, une salle de réunion, un vestiaire

et un rangement.

Cette nouvelle structure va permettre de libérer de la place dans le bâtiment administratif. Autre avantage : un parking près des nouveaux bureaux sera réservé aux véhicules du SSIAD. Il y aura ainsi moins de véhicules côté administratif ce qui permettra de fluidifier la sortie sur la RD8.

Floréal CARBONIÉ,
adjoint au maire



Activités du service technique

Au rythme des saisons, après les travaux de taille de novembre à février puis la maintenance des machines, notre équipe des techniques repart à la tonte : certains agents sont sur les terrains de sport, d'autres sur les différents espaces verts de notre village.

A ces travaux réguliers s'ajoutent tous les travaux d'entretien : des bâtiments communaux, des rues du bourg et des différents secteurs, des 5 cimetières, la partie communale de la base nautique de Caïx, les chemins de randonnées.

Par ailleurs, n'oublions pas que le retour du printemps annonce aussi les festivités sur notre Commune. Nos 7 agents sont mis à contribution pour monter des podiums et des chapiteaux, livrer des tables et des chaises.

Vous noterez la grande polyvalence de nos agents. ■

Eric DUBOR

Praticiens installés à la Maison Médicale

Après les travaux réalisés ces derniers mois dans la Maison médicale, vous trouverez aujourd'hui la liste des professionnels de santé.

Rez-de-Chaussée

Monsieur GRATPANCHE Bruno	Sophrologue et Hypnothérapeute	tél 06 63 87 10 74
Madame SANCHEZ Céline	« <i>Corpore Sano Massages</i> », Massothérapeute	tél 06 41 93 68 75
Monsieur PASSEDAT Guillaume	Ostéopathe	tél 06 33 99 73 22

1^{er} étage

Monsieur SALGUES Patrick	médecin généraliste	tél 05 65 20 11 70
Monsieur CHABBERT Pascal	médecin généraliste	tél 05 65 22 70 80
Cabinets infirmiers		tél 05 65 23 91 91
Madame BERTHEREAU Sophie	« <i>So'Naturopathie So'Reflexo</i> », Réflexologue et Conseillère en naturopathie	tél 07 44 79 21 46

Projet de restauration de la Tour

Il y a un an, aidé par un groupe de passionnés, nous lançons la souscription pour la restauration et pour l'accessibilité de notre Tour avec la Fondation du Patrimoine. De nombreux donateurs se sont manifestés. Quelques euros ou des sommes plus importantes sont venus alimenter la « cagnotte ». A ce jour elle s'élève à 21 534 euros.

Devant ce résultat, la Fondation du Patrimoine, par le biais de ses mécènes, nous a octroyé 3000 euros supplémentaires.

Les associations de Luzech se sont mobilisées et ont organisé tout au long de l'année des manifestations dont tous les bénéfices sont allés abonder la « cagnotte ». Merci à Ensemble pour Luzech, à la Trincade, à la Planète des Moulins, à la Fondation de sa Majesté la Reine du Danemark pour leur investissement.

Coté travaux, au fil des réunions, le projet avance au rythme de l'administration. Le début des travaux est programmé pour l'été 2025.

Il reste plus d'un an pour donner. De nombreux luzechois nous ont fait part de leur désir de participer. C'est le moment. Nous allons maintenant solliciter les entreprises.

Comme proclamé par certains il ne s'agit pas de « faire la manche », mais de faire participer ceux qui le souhaitent à un projet important pour notre village, à fédérer autour d'un monument emblématique, à créer du lien entre les habitants. C'est aussi notre mission.

Les noms des premiers donateurs, des associations qui ont participé et l'urne qui recueille vos dons sont dans le hall de la Mairie. ■

Christine CALVO, adjointe au Maire



Médiathèque

En partenariat avec la Bibliothèque départementale du Lot pour **l'opération Premières pages**, notre médiathèque diffuse pendant plusieurs semaines l'album *Petits mondes* aux parents d'enfants nés ou adoptés en 2023. Pour cela, il vous suffit de nous remettre le bon de retrait envoyé par la CAF du Lot ou MSA. Toujours en lien avec Premières pages, le 14 mars dernier, nous avons accueilli dans les locaux de la médiathèque et du musée Armand Viré, **Michela Alegi** des ateliers Gironondo, créatrice de magnifiques modules d'animation autour de l'album *Petits Mondes* pour former des bibliothécaires et des professionnels de la petite enfance. Nous en reparlerons bientôt car nous comptons bien utiliser ces modules pour le jeune public de la médiathèque.

Différentes animations vous sont proposées tout au long de l'année. Nous pouvons le faire grâce à de belles collaborations avec des as-



sociations : **Lire à Luzech** pour des conférences, le salon du livre « Plumes d'ici » fin novembre, **l'Association des Parents d'élèves** pour l'heure du conte (chaque premier mercredi du mois) et **le Bilboquet** pour des animations avec les tout petits, **Scen'Art 2.0** pour la préparation d'une exposition sur les dragons en juin lors de la venue de la conférencière Virginie Lafon.

Enfin, au vue des dernières enquêtes réalisées pour le Ministère de la Culture sur les données d'activités 2023, notre médiathèque

marque une progression du nombre de lecteurs et surtout du nombre de prêts de livres, lié au retour des classes de notre école élémentaire. Merci à tous pour votre confiance ! ■

Horaires : mardi 14h-18h, mercredi 9h-12h et 14h-18h, jeudi 14h-18h, vendredi 14h-18h, samedi 9h-12h

Marie DROULLÉ

Tél 05 65 30 58 47

mail mediatheque@ville-luzech.fr

Site de la médiathèque :

<https://luzech.bibenligne.fr/>

Ecole et Périscolaire

La gestion administrative et la gestion des élèves relèvent de l'Éducation nationale. L'entretien des locaux scolaires, la cantine et le périscolaire dépendent de la municipalité.

Pour rappel nous avons financé l'installation d'une pergola dans la cour de récréation pour lutter contre la chaleur excessive. Cette année, à la demande des animateurs et des enfants nous allons installer un panneau de basket .

Des parents ont travaillé à la végétalisation de la cour pour la rendre plus agréable.

Les repas servis à la cantine sont préparés par les cuisines du collège. Le Conseil départemental nous facture les repas. Devant le coût élevé pour certaines familles, nous avons mis en place la cantine à un euro. Les parents dont le quotient familial est faible s'acquittent d'un euro par repas, la différence est compensée par

l'Etat . Cette mesure a permis à des enfants de manger à la cantine et d'avoir un repas équilibré.

L'équipe des animateurs a en charge l'accueil et la surveillance des enfants et travaillent en lien avec les enseignants. Ce sont également des agents municipaux qui ont en charge la propreté des locaux. La municipalité prend toute sa place afin d'aider notre école. ■

Christine CALVO,
adjointe au Maire

Bilan Journée Nationale du Commerce de Proximité



Retour sur les activités et animations proposées par l'association des commerçants, artisans et viticulteurs de Luzech le 14 octobre dernier pour fêter la Journée Nationale du Commerce de Proximité et de l'Artisanat.

Durant la matinée, plus d'une centaine de personnes sont venues, Place du Canal, pour découvrir les différents ateliers proposés par les commerçants de la commune – massage, poterie, végétaux, confection de citrouilles, maquillage... et des stands de dégustations des fruits de saison, bonbons, bar à popcorn... au plus grand plaisir des petits et grands ! L'association a de nouveau fait venir une structure gonflable, et des balades en calèches avec les ânes ont attiré familles et enfants. Le public pouvait participer au jeu concours « *Trouvez Alexandre l'Ours* », un ourson en peluche à retrouver dans les vitrines des commerçants avec, à la clé, 2000 € de chèques cadeaux locaux à gagner.

En fin de matinée, le public a assisté à la deuxième édition du défilé des commerçants, proposé par les RigoLOTes, qui s'est clôturé avec un apéritif convivial offert par les commerçants pour remercier leurs clients.

Une véritable occasion festive et fédératrice pour valoriser et faire (re-) découvrir l'offre de commerces, d'artisans et de viticulteurs à Luzech aux habitants ! Rendez-vous samedi 12 octobre 2024 pour la prochaine édition !

Rebecca DO MARCOLINO,
Manager de Commerce
Vallée du Lot et du Vignoble

Syded



Notons dans l'agenda

MAI

Du 4 au 15 mai Exposition de tableaux réalisés par l'association URCL Arts Plastiques, à la Maison des Consuls.

Mercredi 8 mai Commémoration du 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Du 8 au 12 mai Maxi Verte à Puy l'Evêque. Des courses VTT tous les jours qui amèneront les coureurs partout sur le territoire, le 11 mai au départ de Luzech.

Du 27 avril au 9 mai Exposition des classes d'arts plastiques de la maternelle à la 3^e du collège, à la Chapelle des Pénitents, de 14h à 18h.

Dimanche 5 mai 17h, à l'église Saint-Pierre, **concert de la Chorale de Cahors** : Bellini, Berlioz, Franck, Gounod, Haendel, Halévy, Offenbach, Purcell, Verdi, Wagner.



Du 10 au 12 mai Fête des Ânes

Du 11 mai au 16 mai L'association l'Esquisse propose, à la Chapelle des Pénitents « Art Brut », **exposition** dans le cadre

du festival Alter Egaux. Vernissage le 12 mai à 18h. Participent l'IME de Boissor (peintures), la Maison St Paul de Tournon d'Agenais (photos), l'EHPAD de Luzech (panneaux brodés) et l'IME Centre Genyer. **Dimanche 12 animations de rue** avec ateliers peinture, dessin, poterie, argile, percussions etc. **Conférence-débat** sur l'art brut animé par Bernard Bénit au Musée Armand Viré le dimanche 12 mai de 16h à 18h.

Du 18 mai au 6 juin L'association l'Esquisse propose une **exposition** : « les animaux ont-ils des droits ? » avec la sculptrice Lesley Powell, la peintre Jan Barwick et le street artiste Franck Perronet. Vernissage le 18 mai à 18h. **Conférence-débat** animé par Bernard Bénit au Musée Armand Viré le samedi 18 mai de 16h à 18h.

Mercredi 15 mai et mercredi 5 juin L'Heure du Conte, proposée par Lire à Luzech et l'assoc des Parents d'élèves : à 10h à la médiathèque. Gratuit

Dimanche 19 mai 2^e édition du

Marathon des Vignobles de Cahors avec un marathon, un marathon relais et un semi-marathon. Site officiel : <https://www.marathon-cahors.fr/>



Samedi 25 mai Atelier d'écriture avec Maryse Vaugarny de 9h30 à 12h, à la médiathèque. Cet atelier découverte est gratuit mais les places sont limitées, Tél 05 65 30 58 47.

Lundi 27 mai Don du sang : à la salle des fêtes de Parnac de 16h à 19h.

JUIN

Samedi 1^{er} juin un concours officiel (licence obligatoire) de pétanque en triplette à Trescols

Samedi 1^{er} juin

Pour les 10 ans d'existence de l'association SLRU d'OC, **conférence** : les oppida habitats gaulois par Jean Loup Flouest, archéologue du Centre Européen de Recherche archéologique de BIBRACTE. Salle de Trescols, 15h.



Samedi 8 juin Conférence, **dédicaces et atelier** avec Virginie Lafon, Praticienne en Hypnose et Soins Quantiques, sur les dragons ! Musée Armand Viré. Parallèlement, vous pourrez aussi profiter d'une **exposition** sur le thème des dragons proposée par Laurent Louchet, Marie Pédèche de Scen'Art 2.0 et leurs élèves.

Samedi 8 juin **Concerts classiques à Notre Dame de l'Île** à 20h30 : concert avec le Trio Zelos composé respectivement au grand marimba du premier percussionniste, Sylvain Borredon et à leurs instruments respectifs des premiers violoniste et

violoncelliste de l'Opéra National de Bordeaux, Eric Abeijon et Alex Diep. Entrée 12€ pour les Plus de 12 ans. Placement libre. Réservations : lesquisse.luzech@gmail.com, tél 06 01 71 22 28.

Dimanche 9 juin Elections européennes

Du 3 au 30 juin Exposition **exceptionnelle** "la folle histoire des percussions !" proposée par l'association l'Esquisse et la Commune de Luzech.

JUILLET / AOÛT

Vendredi 5 juillet, vendredi 19 juillet, vendredi 2 août et vendredi 16 août Les "chouettes randos nocturnes", proposées par l'assoc. Ensemble pour Luzech : Circuit et descriptif seront donnés une dizaine de jours avant chaque rando.

Mardi 16 juillet sur la Place du Canal, Kinomad vous propose une **projection** "Marcel Pagnol".

Samedi 3 août Conférence de l'écrivain Andry Andrianjaka : Descendants d'immigrés, est-ce se perdre ? au Musée Armand Viré, 15h.

Vendredi 9 août Don du sang : à la salle des fêtes de Parnac de 16h à 19h.

Dimanche 11 août Vide-greniers de l'USL Rugby.

30-31 août et 1^{er} septembre

Fête de Luzech

SEPTEMBRE

Samedi 14 septembre atelier sur la greffe des arbres fruitiers, « greffe en écusson » avec Jean-Marie Molières. Musée Armand Viré, 14h.

Samedi 21 et dimanche 22 septembre pour les Journées europ. du Patrimoine, **exposition** de maquettes de paquebot réalisées par Patrick Kerverdo.

Samedi 28 septembre atelier sur la **généalogie** proposé par les Archives départementales. Médiathèque 10h.

OCTOBRE

Samedi 12 octobre 15h au Musée Armand Viré : **Conférence** de l'historien Patrice Foissac "l'urbanisation au Moyen-Age dans le Lot". Conférence suivie de **dédicaces** de Patrice Foissac et de l'auteure Hélène Huillet.

NOVEMBRE

Samedi 30 novembre **Marché de Noël** proposé par l'association Ensemble pour Luzech.

Samedi 30 novembre 3^e édition du **Salon du Livre** "Plumes d'ici", proposé par Lire à Luzech à la médiathèque et au Musée Armand Viré.

DECEMBRE

Vendredi 6 décembre à 14h : **Café deuil**, la culpabilité dans le deuil avec Carine Blanchon. (DAC46) - Musée Armand Viré.

Mairie

26 Place du Canal, 46140 Luzech
Tel : 05 65 30 72 32

Courriel : contact@ville-luzech.fr

Horaires : Lundi, mercredi et vendredi : 9h-12h et 13h-16h15
Mardi : 9h-12h - Jeudi : fermée

.....

Restons connectés

Avec plusieurs numéros par an, le Tambourinaire est complété par des supports digitaux de la Commune. Rejoignez-nous sur :



www.ville-luzech.fr



Luzech Infos



Commune de Luzech

L'application IntraMuros



Cette application mobile permet d'informer, d'alerter et de faire participer les associations, les commerces à la vie locale. Les personnes abonnées reçoivent des notifications sur les événements de notre commune et des communes voisines.